

## Focus : Organiser l'aide familiale par un prêt de somme d'argent ou un commodat portant sur un bien immobilier

Niveau : Pratique courante

Durée : 0,29 jour(s) soit 2,0 heure(s)

### Public concerné :

Notaires et collaborateurs pratiquant la gestion de patrimoine et les actes courants

### Objectifs pédagogiques :

À la fin de la formation le bénéficiaire sera capable de :

- Connaître le formalisme et les obligations à respecter dans le cadre d'un prêt familial de somme d'argent, Conseiller les clauses à prévoir pour sécuriser la mise à disposition d'une somme d'argent dans un cadre familial,
- Proposer un commodat portant sur un bien immobilier en organisant les modalités pratiques de cette mise à disposition dans les meilleures conditions,
- Distinguer le prêt de somme d'argent et le commodat portant sur un bien immobilier d'autres opérations proches,
- Selon la configuration familiale, proposer des solutions permettant d'éviter toute requalification ultérieure.

### Contenu :

#### Organiser la mise en place d'un prêt familial de somme d'argent

- Principales caractéristiques du prêt familial de somme d'argent et distinctions avec d'autres opérations (donation notamment)
- Modalités pratiques à organiser : taux d'intérêt, modalités de remboursement...
- Obligations déclaratives à respecter et coût correspondant
- Formalisme : acte sous seing privé ou acte notarié

#### Organiser la mise en place d'un commodat portant sur un bien immobilier

- Principales caractéristiques du commodat portant sur un bien immobilier et distinctions avec d'autres opérations (donation notamment)
- Modalités pratiques à organiser : répartition des charges, terme du commodat...
- Cas particulier de la mise à disposition d'un immeuble social au profit d'un associé
- Formalisme : acte notarié, coût, publicité foncière

## Prérequis :

---

Aucun .Toutefois de bonnes connaissances en gestion de patrimoine permettront de suivre la formation plus confortablement. Nous vous invitons à réaliser le quiz de positionnement pour tester vos connaissances.

## Modalités d'exécution

---

Formation en présentiel ou visioformation

## Modalités pédagogiques

---

Type de formation : intra/inter/commandé

Durée de la formation : 2 heures

## Modalités Techniques

---

En présentiel : salle de formation adaptée avec tableaux et vidéoprojecteur ; respect des règles sanitaires et de sécurité d'accueil du public

En visioformation : plateforme de visioconférence adaptée à l'animation pédagogique (interactions orales ou écrites, partage d'écrans et de documents en direct, replay) ; accompagnement technique possible par assistance téléphonique pour la première connexion et la découverte environnementale de la plateforme

## Modalités d'encadrement

---

Inafon s'assure préalablement à la formation que le formateur dispose des qualités pédagogiques et des compétences techniques d'expertise nécessaires pour dispenser la formation

## Modalités de suivi et appréciation des résultats

---

Emargement par les stagiaires participants et l'intervenant Feuille d'emargement signée ou régularisée par l'édition du rapport des connexions à la plateforme de visioconférence

Evaluation à chaud à l'issue de la formation :

- Un quiz en ligne est adressé à chaque stagiaire afin de lui permettre d'évaluer ses connaissances et compétences acquises au cours de la formation. Les résultats de l'évaluation restent confidentiels pour chaque stagiaire ;

- Un questionnaire en ligne de satisfaction de fin de formation est adressé à chaque stagiaire (enquête mesurant la qualité organisationnelle et pédagogique de la formation).

## Remise d'une attestation

---

Une attestation de présence et un certificat de réalisation de formation sont remis à chaque stagiaire à l'issue de la formation